

LE QUOTIDIEN

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO

JULES DORION, Directeur.

EDITION QUOTIDIENNE

BUREAUX : 103 Ste-Anne

Commission Royale Communes Anglaises

LE CHEF CAMPEAU A ETE LONGUEMENT INTERROGE, HIER APRES-MIDI, SUR LA QUESTION DES PROMOTIONS

Montréal, 27.—De notre correspondant.—Les témoins entendus à la séance de la Commission Royale, hier après-midi, ont été M. John Barry, secrétaire de la Commission de Police, le chef de police Olivier Campeau, le détective Pierre Richard, M. Oscar Proulx, entrepreneur, et M. Roncar, restaurateur.

La séance a été marquée par un incident qui a, sinon amusé le public, du moins brisé la monotonie des interrogatoires.

M. Laffamme interrogeait le chef Campeau, lorsque tout à coup, l'hon. Pierre Evariste Leblanc se leva, et voulut poser une objection.

—Au nom de qui parlez-vous, M. Leblanc, demanda le juge Cannon ?

—En mon nom et au nom des citoyens de Montréal, répondit M. Leblanc. Je proteste contre-tu, parce que je commence à croire que les avocats des citoyens ne cherchent qu'à salir les réputations.

M. J. L. Perron, l'un des représentants légaux du Comité des Citoyens, bondit sous cette insulte et protesta d'une façon énergique contre les paroles de M. Leblanc. Il demanda même à M. Leblanc de retirer la dernière partie de sa phrase.

Une passe d'armes assez vive s'ensuivit et M. Leblanc y mit un terme en s'excusant d'avoir parlé trop vivement, son intention n'étant pas d'insulter quoique ce soit contre les avocats du Comité des Citoyens.

Le chef Campeau fut longuement interrogé, hier après-midi, sur le système de promotions dans la police, sur les attributions du chef de la Sûreté, M. Carpentier et sur certains échecs d'investigation commis trop fréquemment par des hommes de son département.

Le chef Campeau expliqua que c'était lui-même qui recommandait tel et tel homme à telle ou telle position. A une question de M. Laffamme, le témoin déclara que son choix est ordinairement ratifié par la Commission de Police, mais pas toujours, cependant. Il cite le cas du capitaine Coleman qui avait été recommandé à une position supérieure et qui n'a pas été promu.

Le chef déclara également que très souvent des personnes auxquelles il n'est influent ne sont pas promues pour empêcher ou forcer une promotion.

Forcé de donner des noms, le chef ne se souvient que du nom de l'échevin Turner et de deux autres échoués. Il se souvient que son prochain candidat français serait intervenu, mais il ne s'en souvient pas.

M. Laffamme demanda alors au témoin s'il n'est pas vrai que M. S. J. H. Carpentier accepta, il y a quelques années, la position de chef de notre arrondissement, qu'à la condition d'avoir la haute main sur ses hommes quant aux promotions à faire parmi eux.

Le chef Campeau répondit à cette question en disant que lui seul a la centrale absolue sur les membres de la Sûreté comme sur les constables du service régulier.

M. Laffamme demanda alors au chef de police si au courant des exemples fréquents d'irrogance donnés par quelques-uns de ses subalternes, le témoin répond dans l'affirmative.

M. Laffamme lui demanda alors s'il sait que l'an dernier, quelques membres d'élite de la Sûreté ont été promus en cinquante de prisonniers à Québec, étaient arrêtés et que deux d'entre eux s'étaient même battus.

—Oui, répond le chef, et j'ai même suspendu ces deux hommes.

—Par après ?

—Oui, dit le témoin. Le chef explique alors que son devoir est de se montrer élément envers des hommes qui ont de bons états de service dans le passé et qui en sont à leur première offense.

M. Laffamme lui demanda ensuite s'il ne sait pas que des officiers supérieurs s'enivrent et commettent certains désordres.

Le chef répond que si la chose existe, on ne le lui a pas rapporté.

Le bustier Roncar, de la rue Craig Est, est ensuite appelé dans la salle et M. Laffamme lui fait dire qu'il n'a pas eu dix-neuf fois l'habitude pour avoir tenu son établissement ouvert le dimanche ou après les heures réglementaires.

Questionné au sujet des pourboires qu'il aurait pu donner aux constables pour s'assurer leur protection, l'hôtelier Roncar déclare que ça ne lui est jamais arrivé d'en donner.

Le détective Pierre Richard, de la Sûreté, est aussi interrogé.

M. Perron lui demanda si on lui a déjà demandé une certaine somme d'argent pour lui obtenir en retour un grade.

Le témoin Richard nie absolument.

M. Oscar Proulx est ensuite interrogé au sujet des contrats donnés pour l'exécution des travaux au poste No 12, mais comme l'heure s'avance son témoignage est remis à ce matin.

Avant l'ajournement, la Commission nomme deux experts, un médecin et un architecte pour faire une enquête sur la construction et l'état sanitaire du fameux poste No 12.

LA MARINE ITALIENNE

Rome, 27.—Un projet de loi a été déposé à la chambre pour l'amélioration de la marine italienne. Si ce projet est voté, une somme de 147,000,000 de lire sera dépensée pour la construction en trois années de quatre cuirassés du type "Dreadnaught", trois croiseurs éclairés et un certain nombre de torpilleurs et contre-torpilleurs.

UN DEBAT ACRIMONIEUX A PROPOS D'UNE DECLARATION DU PREMIER MINISTRE RELATIVEMENT A LA DEFENSE

Londres, 27.—La Chambre des Communes a terminé ce soir le débat général sur les résolutions concernant le budget. Ce débat s'est terminé par une discussion excessive-ment animée. L'opposition a voulu forcer M. Asquith à déclarer de nouveau si dans l'estime qu'il a fait du nombre de navires nécessaires pour maintenir la supériorité de la flotte anglaise le gouvernement avait l'intention de ne parler que d'une "supériorité sur les flottes européennes."

Les Etats-Unis étaient-ils entrés en ligne de compte au sujet de ces estimés ?

M. Asquith a refusé de faire une déclaration catégorique, alléguant que tout dépendrait des circonstances et des conditions géographiques.

Les Etats-Unis, par exemple, bien qu'ayant plus de navires de guerre que l'Allemagne, ne doivent pas être considérés du même côté que la France et l'Allemagne ou l'Autriche, au point de vue d'une hostilité éventuelle.

A. J. Balfour et les autres membres du parti unioniste, ont exprimé leur désappointement de la réponse du Premier ministre.

M. ROOSEVELT A LA CHASSE

Nairobi (Afrique orientale anglaise), 27.—Un journaliste est de retour du camp de M. Roosevelt, où il a passé deux jours. Il dit que l'expédition, son fils et les autres membres de l'expédition sont en excellente santé et déclarent être très satisfaits de leur chasse.

Kornik Roosevelt a tué une hyène alors qu'elle l'attaquait et n'était qu'à quelques mètres de lui.

Non seulement les membres de l'expédition, mais les colons anglais sont surpris de la grande adresse de M. Roosevelt et de son fils Kornik, dont les balles frappent toujours normalement les animaux visés.

EN TURQUIE

Constantinople, 27.—M. Liaptcheff, le délégué bulgare, est parti hier pour Sofia. Il a autorisé, avant son départ, la publication de la déclaration suivante :

"Le gouvernement ottoman, en dépit de sa promesse formelle, n'ayant pas remis une quittance pour la compagnie du chemin de fer Oriental, j'ai remis à Rifaat Pacha une note déclarant que le gouvernement bulgare va prendre les mesures nécessaires pour défendre ses intérêts. Le gouvernement ottoman recevra bientôt avis, de Sofia, de la nature de ces mesures."

VOYAGE IDEAL

Une visite aux côtes du Pacifique et à l'Exposition Alaska-Yukon-Pacifique

L'exposition Alaska, Yukon-Pacifique qui se tiendra cette année à Seattle, attirera des milliers de visiteurs de l'Est vers les côtes du Pacifique. De fait, un grand nombre de personnes qui désirent depuis longtemps pousser une pointe vers ces régions merveilleuses, profiteront de cette occasion pour réaliser leur projet. Les attractions extraordinaires que l'on trouvera dans l'Orient ont été et les taux réduits des voyages ferrés ne seront pas l'une des moindres causes qui entraîneront le flot des visiteurs.

L'expérience ayant démontré que la meilleure manière de profiter d'un beau voyage étant de joindre un parti d'excursionnistes dirigé par des gens connaissant le pays et se chargeant de tous les détails, beaucoup ont songé à profiter d'une semblable occasion.

Pour cette raison, le chemin de fer du Grand-Tronc a décidé d'organiser une excursion spéciale qui partira de Montréal le 16 juillet prochain.

Les excursionnistes comprendront des citoyens de la Nouvelle-Angleterre, de New-York et du Canada, parmi lesquels se trouveront des instituteurs, des hommes d'affaires et des hommes de profession.

Le fait que ce chemin est l'un des mieux équipés de ce pays, possédant une voie double entre Montréal et Chicago, traversant une contrée merveilleuse, et que les voyageurs seront sous la direction personnelle de M. C. Bower, de Bozette, Maine, dont la réputation est depuis longtemps établie, est une garantie que ce voyage sera l'un des plus beaux que l'on puisse faire.

Rien ne sera épargné par la compagnie et par M. Bower, pour que depuis le départ jusqu'à l'arrivée, ce soit à dire d'un océan à l'autre, ce soit un voyage idéal sous tous les rapports. Tous les détails possibles concernant le confort et la jouissance des voyageurs ont été pris en considération et rien ne sera épargné pour en faire l'une des excursions les plus agréables que l'on puisse rêver, et cela, à un prix vraiment minime. Le nombre des voyageurs sera fixé suivant la capacité du convoi et ceux qui désirent en faire partie feront bien de s'inscrire immédiatement. On obtiendra tous les détails nécessaires en s'adressant à

E. C. BOWLER,
Station Beauport, Montréal.

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

M. Sauvé demande des explications au sujet de la manière dont M. Asselin a été traité avant son procès. Discours de MM. Taschereau, Bourassa, Gouin, Tellier et autres

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Toute la séance de l'après-midi a été consacrée à l'étude d'un article des crédits du département des Terres et Forêts. La discussion a duré jusqu'à six heures sans que le crédit (n° 40) ait été adopté. Il s'agit d'une somme de \$25,500, sous le titre "dépenses générales".

Cet article comprend les salaires de plusieurs employés du département des Terres et Forêts et cela amène les députés à soulever plusieurs questions intéressantes.

M. Tellier critique la façon dont se fait le mesurage du bois en vue de la perception des droits de coupe. Il demande si le gouvernement sait que des affidavits sont assermentés en laissant en blanc le chiffre des billets à déclarer et sur lesquels le gouvernement doit percevoir un droit de coupe. Le député de Joliette rappelle que l'on vit dans un milieu où il se fait des billets, ce qui lui a permis d'assister à plus d'un différend quand les possesseurs de limites et les entrepreneurs régissent leurs affaires.

Si le département n'est pas fraudé, dit le député de Joliette, ce n'est pas parce qu'il se protège efficacement contre les marchands de bois. Pour ce qui est de ceux qui coupent du bois en bas du diamètre légal, il suffirait de faire examiner les chantiers pour constater les infractions à la loi. On serait également édifié en examinant soigneusement les contrats entre les possesseurs de limites et les entrepreneurs.

M. Prévoist fait observer qu'il a déjà porté plainte à ce sujet et qu'on a envoyé comme inspecteur, M. Graham, un garde-chasse, qui est en même temps employé des marchands de bois. Il s'agit de la plainte de M. Henri Parent contre la Cie McLaren au Lac des Escoeurs.

M. Bourassa, parlant sur cette question dit que M. Chrysostome Langlois avait eu raison d'écrire sous le pseudonyme de "Mickonnet".

M. CARON : Il n'est pas prouvé que M. Langlois ait écrit cet article.

M. BOURASSA : M. Chrysostome Langlois a remis son manuscrit à M. J. E. Bédard, avocat, pour le remettre au "Nationaliste". L'hon. ministre demande à M. Bédard.

M. CARON : Ce n'est pas une preuve.

M. BOURASSA : J'affirme que M. Bédard m'a déclaré à moi-même ce que je viens d'avancer. Que le ministre fasse une enquête et il verra. Il m'a écrit qu'il n'y avait rien de tout cela.

Mais voici bien une histoire qui montre tout le système. Dans le comté d'Ottawa, un M. Bourassa qui avait voulu examiner de près le bois coupé par un marchand de bois n'a plus été renvoyé dans le même district et a été finalement congédié. L'inspecteur ne commence son inspection que trois mois après que les "couillers" des compagnies ont commencé le leur. Et l'inspecteur est obligé de faire sentir, en six semaines ce que 40 "couillers" des compagnies font dans trois mois. L'inspecteur est forcé d'accepter les rapports des foresters.

Dans un procès fameux ce sont les inspecteurs du gouvernement qui ont agi comme experts des compagnies.

C'est le cas pour MM. Filion, père et fils.

M. Weir proteste contre toute insinuation faite sur la probité de M. Filion qui est mort.

M. PRÉVOIST : Il est évident que le fils a droit de vote et peut être agent d'élection.

Diverses sommes payées à M. Chrysostome Langlois font le sujet d'une assez longue discussion. Il s'agit d'un total de \$5,000.

Au sujet d'une annonce publiée dans le "Globe" et qui a coûté \$500, M. Prévoist dit qu'il s'agit d'une série de portraits des ministres.

M. Weir soufite un mot à l'occale de M. Caron qui réplique que le député de Terrebonne était alors ministre et que son portrait a dû être publié avec les autres.

M. PRÉVOIST : Si l'hon. ministre persiste à mettre les pieds dans le même plat que le trésorier, il faudra agrandir le plat. Quand l'annonce a été publiée, il y avait huit mois que le n° 11 n'était plus ministre.

A six heures la séance est levée après que le ministre se fût engagé à donner des renseignements supplémentaires à la séance du soir.

SEANCE DU SOIR

À début de la séance, M. Sauvé se lève et demande quelques renseignements sur l'affaire Taschereau-Asselin. Dans ce dernier il fait abstraction de confondre en journalisme. Les hon. MM. Gouin et Taschereau ont fourni à la Chambre certains renseignements, que les Informations des dehors contredisaient, malheureusement. Le président a déclaré n'avoir rien eu à faire avec l'arrestation et l'incarcération d'Asselin. Et cependant, l'avocat de ce dernier a vu son client, enfermé dans les oubliettes du Parlement.

L'hon. M. L. P. Pelletier a déclaré que cette arrestation avait été nulle à sa racine; le juge Chauveau a déclaré que l'accusé avait été arrêté par ordre du président de la Chambre; d'un autre côté ce dernier a nié la chose. On est le vrai dans cette affaire ?

Les déclarations de l'hon. L. P. Pelletier ne concordent pas du tout avec celles de l'hon. ministre des Travaux Publics.

M. TASCHEREAU.—Quelles sont ces déclarations du ministre des Travaux Publics ?

M. SAUVÉ.—Les voici : "J'ai été assailli hier soir, le policier qui a arrêté Asselin et l'a mis au cachot a agi comme le font tous les policiers tout au long d'une arrestation. M. Asselin, pris sur le fait, n'avait pas besoin de mandat pour être incarcéré."

M. TASCHEREAU.—Où prenez-vous cela ?

M. SAUVÉ.—Dans l'"Action Sociale".

M. TASCHEREAU.—Ah ! Ce n'est pas étonnant.

M. SAUVÉ.—C'est un journal que l'hon. ministre n'est plus à citer en plusieurs circonstances. En tous cas, si ce rapport est faux, l'hon. ministre n'a jamais reculé.

M. TASCHEREAU.—S'il fallait rectifier tout ce qu'il y a de faux dans ce journal, ça prendrait tout notre temps.

M. SAUVÉ continue en faisant remarquer que l'hon. ministre a déclaré devant la Chambre que M. Asselin avait été arrêté par un policier témoin de l'affaire et qu'il n'a pas contredit le témoignage du journal, ce qui a rapporté ses paroles. Cependant, tous les témoignages, à part le sien, s'accordent à dire qu'un policier n'était pas présent. L'arrestation a été faite par un autre homme, qui a trompé la Chambre, mais il trouve que sa version diffère essentiellement de toutes les autres.

"Je demanderai à l'hon. procureur général, continue M. Sauvé, si un constable peut arrêter un homme sans mandat lorsqu'il n'a pas été témoin de cet assaut, ou encore, si l'on peut croire que l'hon. ministre a trompé la Chambre, mais il trouve que sa version diffère essentiellement de toutes les autres."

"Je demanderai aussi à l'hon. procureur général pourquoi l'hon. procureur général n'a pas arrêté un homme sans mandat lorsqu'il n'a pas été témoin de cet assaut, ou encore, si l'on peut croire que l'hon. ministre a trompé la Chambre, mais il trouve que sa version diffère essentiellement de toutes les autres."

Je ne veux pas critiquer le jugement prononcé contre Asselin. Mais ce que je trouve étrange c'est le sergent d'un magistrat de police vis-à-vis du procureur général; c'est le journal "Nationaliste" qui, au lieu de s'en désolait, se félicite de ce qu'il a fait. C'est le sergent d'un magistrat de police vis-à-vis du procureur général; c'est le journal "Nationaliste" qui, au lieu de s'en désolait, se félicite de ce qu'il a fait. C'est le sergent d'un magistrat de police vis-à-vis du procureur général; c'est le journal "Nationaliste" qui, au lieu de s'en désolait, se félicite de ce qu'il a fait.

terprete la légalité de l'arrestation d'Asselin ?

M. TASCHEREAU : J'étais en cour lorsque la cause fut plaidée. M. Davidson n'est intervenu qu'au nom du ministère public pour dire que le coupable devait être puni, et cela après que l'accusé eût admis sa culpabilité.

"L'ACTION SOCIALE"

L'hon. ministre fait ensuite une sortie extrêmement violente contre "L'Action Sociale", ce journal, dit-il, qui fut fondé dans les circonstances que l'on sait, qui aujourd'hui fait la concurrence aux journaux qui doivent gagner leur vie. On, ce journal, fondé pour le maintien des grands principes, qui se dit inspiré par l'autorité pour laquelle nous avons toujours et le plus grand respect à prêter la révoite. Hier soir et ce soir on y a trouvé des articles infâmes, dont la portée est à cent lieues de l'école maudite qui les a inspirés, cette école, qui sous les dehors de la religion, cache ce qu'il y a de plus égaré et de plus bigot. Un jour viendra où le mépris des honnêtes gens fera justice de la lutte qu'on fait aujourd'hui au parti libéral. Un jour viendra où les principes préchés retomberont sur ceux qui inspirent peut-être ce journal-là. Le parti libéral a déjà vu d'autres luttes de ce genre et il est encore disposé à les affronter.

"Il y a dans ma famille un personnage à qui, j'ai joué un grand rôle dans l'Église, et cette école l'a traité dans la boue. Si elle croit pouvoir recommencer l'œuvre du passé, elle peut être certaine que ses attaques n'auront pas le résultat qu'elle en attend."

M. COUSINEAU répond à M. Taschereau. Si le fait est résumé à un différend entre l'hon. ministre des Travaux Publics et M. Asselin, il se tairait. Mais il lui semble que l'acte d'Asselin devant de la Chambre. Cette opinion est celle de Bourinot, et de beaucoup d'autres maîtres en droit parlementaire.

Le tribunal en rendant jugement pour un assaut commis contre un député en cette Chambre a émis sur les droits de la députation.

Le député de Jacques-Cartier regrette que l'hon. ministre ne se soit pas placé au-dessus de l'outrage qu'on lui a fait. Dans tous les cas, nous sommes en face de cet étrange fait de choses, qu'un individu, coupable d'avoir violé la liberté de cette Chambre est jugé par un autre tribunal. Quelque brutal que ait été l'acte de M. Asselin, il est évident qu'on lui a fait dans tous les cas, nous sommes en face de cet étrange fait de choses, qu'un individu, coupable d'avoir violé la liberté de cette Chambre est jugé par un autre tribunal. Quelque brutal que ait été l'acte de M. Asselin, il est évident qu'on lui a fait dans tous les cas, nous sommes en face de cet étrange fait de choses, qu'un individu, coupable d'avoir violé la liberté de cette Chambre est jugé par un autre tribunal.

Grève en Georgie

QUELQUES PARTICULARITES CURIEUSES DE LA SITUATION CREEE PAR UNE GREVE DE CHAUFFEURS

Atlanta, Géorgie, 27.—A la suite d'une grève des chauffeurs, tous les trains du Georgia Railroad sont arrêtés, sur tout le réseau de la compagnie, sur tout le réseau de la compagnie.

Cette situation a eu pour conséquence l'organisation d'un service par automobiles entre les localités éloignées centrales, nord-est de l'Etat de Géorgie. Cinquante villes et villages ont communiqué par ce moyen et l'on a constaté, dans certains cas, que les communications étaient plus rapides que par la voie ferrée.

Chaque automobile se bornait à faire la navette entre deux localités, mais il y a eu des machistes qui ont fait jusqu'à 70 milles d'une seule traite, soit un tiers de la distance d'Atlanta à Augusta.

Le tarif n'était naturellement pas uniforme, chaque propriétaire d'automobile fixait des prix à sa convenance. Ainsi, on pouvait obtenir une place sur certaines machines pour \$4 l'heure, alors que d'autres arrivées à Atlanta ont payé \$45 pour une course de 40 milles, ce qui fait environ 25 sous par mille et par personne.

Le service de la poste se trouve grandement retardé. Les agents des bureaux de la réaction se rendent à Atlanta en utilisant les moyens de locomotion à leur disposition. Le surintendant de la division les a bien autorisés à se servir d'automobiles, mais il ne faut pas que cela soit au son à l'administration. Aussi les agents ont-ils recouru à toutes sortes de ruses pour se procurer des places gratuites sur des autos.

Ce matin on a vu arriver en automobile à Atlanta deux directeurs de bureaux de poste des environs de Lithonia. Les deux hommes étaient couverts de boue et trempés jusqu'aux os, après un voyage de nuit par les routes défoncées. Ils avaient de énormes sacs de lettres et ils sont repartis presque aussitôt avec leur courrier destiné à leur région.

Un autre désagrément de cette grève est le manque de glace dont souffre la population. Les voitures sont chargées de glace dans les localités éloignées de 25 milles de Lithonia, Stone Mountain, Scottdale, Denton, etc., on envoie chercher de la glace à Atlanta.

C'est une rivalité entre blancs et noirs qui a amené cette grève de chauffeurs. Dix chauffeurs de race blanche ont été congédiés par la compagnie et remplacés par les noirs. Les blancs demandent que les noirs ne soient pas employés comme chauffeurs sur les locomotives du Georgia Railroad. Ils prétendent que les noirs d'ailleurs très rarement à s'élever à l'emploi de mécanicien, et que, les employer comme chauffeurs, c'est leur offrir un apprentissage pour arriver à être mécanicien.

La compagnie répond à cela que ses employés noirs lui ont donné en général satisfaction et qu'elle ne peut pas les mettre au-dessus des blancs.

La situation ne s'est pas améliorée depuis neuf jours que dure la grève, malgré les efforts du gouverneur Smith pour amener un arbitrage entre la compagnie et les grévistes.

Les populations de diverses localités semblent du reste faire cause commune avec les grévistes.

MORT DE M. L'ABBAYE DE LA CHAPELLE-AUBRY

MORT DE M. L'ABBAYE DE LA CHAPELLE-AUBRY, CHAPLAIN DE L'ECOLE D'AGRICULTURE DES PERES TRAPPISTES

Montréal, 27.—De notre correspondant.—A l'abbaye de N. D. du Lac, à Oka, avant-hier soir, s'est pieusement éteint, à l'âge de 84 ans, M. l'abbé Jacques Piton, chapelain de l'École d'Agriculture des Pères Trappistes.

M. l'abbé Piton était né à la Chapelle-Aubry, au diocèse d'Angers, en France, le 19 février 1825.

Il vint au Canada en 1852, et depuis cette date, il a toujours été à l'abbaye de N. D. du Lac. Il était chapelain de l'École d'Agriculture, depuis la fondation de cette institution. Il gardait la chambre depuis quelque temps seulement.

On annonce que l'hon. M. L. O. Talbot, ex-premier ministre de la province de Québec et ex-directeur général des postes du Canada qui souffrait d'une inflammation d'intestins, est en voie de rétablissement.

Il y avait fête mardi, au collège de Notre-Dame, Côte des Neiges. C'était jour de première communion, et, comme tous les ans, on a donné un relief spécial à cette cérémonie. Soixante-sept enfants se sont approchés de la table sainte. Les parents de ces enfants et de nombreux amis assistaient à la messe. Le R. P. Dion, provincial des religieux de la communauté de Sainte-Croix en Canada, président. Deux sermons furent donnés, l'un en français, par M. l'abbé Bernard, aumônier des Soeurs Saint-Croix, l'autre en anglais, par le R. P. McKinnon, C. S. C.

Quatre-vingt-quatorze cas de maladies contagieuses ont été rapportés la semaine dernière à l'Hôtel-Dieu. Il y a 35 cas de scarlatine et 37 de tuberculose, 3 cas de diphtérie, 2 cas de typhoïde et d'oreillons, un de coqueluche.

Les directeurs du "Board of Trade" des deux côtés hier midi au bureau du commissaire du Port de Montréal, au sujet des marchandises qui sont déposées sur les quais par les agences maritimes. Les exportateurs et importateurs se plaignent amèrement du système actuel qu'ils trouvent excessivement coûteux, par rapport à ce qui se fait dans les autres ports de la Nouvelle-Angleterre. Ils causent des dommages considérables. Les importateurs disent que souvent ils sont obligés d'attendre plusieurs jours avant d'avoir une marchandise urgente, ce qui, souvent, aussi les perdent par ce retard des compagnies, la vente de ces marchandises.

A une réunion spéciale de la commission éclairée, les commissaires ont décidé d'en appeler de la décision du Juge Monet au sujet de l'uniformité des livres.

M. Lamoignon et A. Geoffrion recevant instruction d'inscrire la cause en appel immédiatement.

Les fleurs ont été désappointées naturellement de la décision rendue par le tribunal de conciliation dans leur différend avec la Dominion Textile Company. Ils étaient sous l'impression que le tribunal leur accorderait au moins une augmentation de salaire de cinq pour cent, s'il ne leur allouait pas les dix pour cent qu'ils réclamaient. Ils vont se réunir incessamment pour délibérer sur la situation qui leur est faite. On est d'avis que la décision du tribunal sera acceptée par la majorité des fleurs.

On a convaincu l'hon. ministre qu'il avait été compris.

Le député de St-Hyacinthe fait ensuite une peinture de l'assaut. Asselin n'était pas plus excusable que ne l'ont été l'hon. Adolphe Turgeon lorsqu'il renversa sur le parquet de la Chambre celui qui est aujourd'hui juge en chef de la Cour Suprême.

Mais, les procédés auxquels on a eu recours contre lui (Asselin) sont ceux de Russie.

Les méthodes dont on s'est servi pour maintenir Asselin au secret, sont sans exemple depuis 50 ans. Le président de la Chambre déclare qu'Asselin a été arrêté et incarcéré sans son ordre. Il doit conférer avec le premier ministre avant d'accorder à M. Asselin l'assaut avec une entrevue de 5 minutes avec le prisonnier.

A la séance de mardi, l'hon. M. Taschereau déclara qu'il n'aurait pas d'assaut simple et que le cas relevait de la cour de police. Alors, on offrit des cautions au Juge Chauveau qui est le juge en cette cour. Mais il s'éleva un four et demi avant que ces cautions puissent être acceptées, l'assaut-procureur général renvoyant M. L. P. Pelletier de la juridiction de la Chambre à celle du Juge Chauveau et vice versa.

Quant au jugement de l'hon. Juge Chauveau, dit M. Bourassa, je ne le qualifie pas comme M. Chs Langlois appréciait les jugements prononcés par les juges au temps des conservateurs, appréciation que l'hon. chef a fait imprimer dans un livre qui va se distribuer bientôt dans les écoles de cette province.

NOS ASSEMBLEES

Le député de St-Hyacinthe prend ensuite à partie l'hon. M. Taschereau qui a déclaré, à la séance de mardi, qu'Asselin était le résultat de prédictions échevées des Nationalistes à travers la province. "Nous avons tenu, dit-il, des assemblées publiques dans toutes les parties de la province et jamais on n'a vu des notes troubler la paix publique ou empêcher nos adversaires de parler."

(Suite à la 2ème page)

Demandez les nouveaux cigares SMOKEY SMOKES. 5 pour 10 cts Et les Célèbres Biscuits G. N. PICHET... JOS. COTÉ, Seul Agent

A LEVIS

Une belle fête. Le dimanche, 23 mai 1886, toute la ville de Lévis était en liesse.

Le dimanche, 23 mai 1886, toute la ville de Lévis était en liesse. Ce jour-là, Son Eminence le cardinal Taschereau...

A 7.30 heures, les cloches annonçaient l'arrivée de Son Eminence à Lévis. Depuis le départ jusqu'à l'arrivée, les rues avaient été décorées et pavées avec goudron.

A 8.30 heures, le Pontife accompagné par un clergé nombreux et les élèves du Collège parait processionnellement du presbytère pour se rendre à l'église.

Pour cette occasion solennelle, notre église avait revêtu sa plus belle et sa plus riche toilette.

Une banderole de soie à France l'or parsemée d'enseignes d'or et d'argent représentant les divers éléments d'Eucharistie était attaché à l'abside.

Les bannières des différentes confréries et sociétés paroissiales avaient également été suspendues à la voûte.

On avait, du côté de l'Évangile, dressé un trône pour le pontife officiant.

Assistait Son Eminence: prêtre assistant, M. le chanoine Lévesque, sacres d'honneurs, MM. les abbés Hoffman, curé de Saint-David de Laurivière, et C.-E. Carrier, procureur du collège de Lévis; diacre d'office, M. l'abbé Tessier-Laplante, vicaire à Saint-Joseph de Lévis; sous-diacre d'office, M. l'abbé Antoine Pampar;

Le chœur de l'église sous la direction de M. l'abbé Bernier exécuta un programme magnifique. Il y eut une messe de Sainte-Thérèse.

Un grand nombre de prêtres étaient le chœur. Les parents des nouveaux prêtres avaient été placés dans le bas-chœur.

Après la messe, le cardinal Taschereau sortit de l'église en procession pour se rendre au presbytère.

Puis, Son Eminence et tous les autres qui avaient assisté à la cérémonie allèrent prendre le dîner au collège.

Les quatre nouveaux prêtres diocésains furent reçus le lendemain, M. l'abbé Célestin Lemieux, à l'église paroissiale, assisté de M. le curé Gauvreau.

M. l'abbé Pierre Plante, au Collège, assisté de M. l'abbé Fortier, supérieur de cette institution.

M. l'abbé Achille Bégin, au couvent des Sœurs de la Charité, assisté de M. l'abbé Lionel Lindsay, préfet des études au Collège de Lévis.

M. l'abbé Telesphore Lachance, à l'église paroissiale de Saint-Joseph de Lévis, assisté de M. l'abbé Dufresne.

Les quatre ordonnés du 23 mai ont été ordonnés par M. l'abbé Célestin Lemieux, vicaire-supérieur du Collège de Lévis; M. l'abbé Plante dans sa ville; M. l'abbé Lévesque, professeur de sciences au séminaire de Sherbrooke; et M. l'abbé Lacombe, curé de Saint-Jean-Fort-Joli.

Aux chantiers Davis. Les ouvriers de MM. Davis and fils sont actuellement occupés à construire un gros chaland qui sera un renforcement du "King Edward".

On sait que le "King Edward" a été construit par l'île d'Anticosti l'année dernière.

Les MM. Davis feront un nouvel effort prochainement pour renouer ce commerce.

L'inspection du pain. Le chef de police Marsan a fait ces derniers jours une visite à tous les bûchers de la ville afin de constater leurs pains avaient la pesantour due.

Chez tous les boulangers les grons, ont été trouvés conformes aux règlements. Au contraire, chez tous les bûchers, moins un, les pains de 4 livres, communément appelés 4 livres, n'avaient pas la pesantour voulue.

Une notification n'a cependant été faite. On s'est contenté pour cet effet d'avertir les boulangers de se conformer à la loi.

Première communion. La première communion a eu lieu ce matin au couvent des Sœurs de la Charité de cette ville.

Quarante-Heures. La congrégation des Hommes aura son heure d'adoration, demain soir, de 9 à 10 heures, et celle des jeunes gens de 10 à 11 heures.

En pèlerinage. Les Dames de la Ste-Famille, qui sont actuellement en retraite, auront deux belles cérémonies demain.

Le matin, à 7 heures, elles se rendront à la chapelle Notre-Dame de Lourdes où il y aura messe, communion et sermon.

Demain soir, à 7.15 heures, à l'église paroissiale, aura lieu la cérémonie dite "de Réparation".

Aux Parc Victoria. Des ouvriers sont actuellement occupés à faire la toilette du Parc Victoria.

NOS SAINTS

En Sardaigne, les saints martyrs Emile, Félix, Priam et Lucien. A Paris, S. Germain, évêque et confesseur. En Espagne, S. Juste, évêque.

HAUTE-VILLE

A sa dernière demeure. Tout dernièrement, on a conduit à sa dernière demeure, Mme Jacques Déry, décédée subitement à la porte de la basilique le jour de l'Ascension.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

Mme Jacques Déry était le modèle de la femme chrétienne, bonne, charitable pour tous, elle a partagé sa vie entre l'affection de ses enfants et des pauvres de la terre.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

A St-Jérôme, 20,000 personnes assistaient à l'assemblée contradictoire et le lendemain on n'avait à enregistrer aucun procès-verbal de fait.

Parents inquiets. Il y a des parents qui sont d'une inquiétude incroyable pour la surveillance de leurs enfants.

Honneur au mérite. La salle de l'école des Frères de St-Sauveur était complètement remplie, mardi soir, pour applaudir les amateurs de la troupe "La Galette Canadienne".

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

A ST-J-BAPTISTE

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

Plusieurs de nos amis ont été déçus dans son dévouement à défendre son droit. Le rôle de chef de police, tenu par M. O. Laroche, a été bien joué surtout dans la tentative qu'il fit pour délivrer le comte M. Georges Lachance.

L'Heureux & Gauvin TOUJOURS DE L'AVANT

DEPUIS que nos réparations sont terminées et avec l'ouverture de notre nouveau Rayon de confections "Semi-Ready," nos affaires ont augmenté considérablement grâce à l'encouragement soutenu et croissant de nos nombreux et nouveaux clients, qui reconnaissent les efforts que nous faisons pour l'avancement et le succès de notre maison.

NOUS vous prions de croire que notre but de continuer de marcher toujours de l'avant et travailler à vous donner pleine et entière satisfaction.

NIMÉS de telles intentions, une maison ne peut faire que progresser. Nous vous remercions bien cordialement de l'encouragement et de la confiance que vous nous avez témoignés dans le passé et nous nous efforçons dans l'avenir à travailler pour conserver cette confiance.

L'Heureux & Gauvin 183-185, Rue St-Joseph. Agents pour la "Semi Ready" à St-Roch.

Clôture pour Entourer les Cimetières.

CERTIFICATS (Certificat de D. Ouellet, Exp. architecte de Québec, No 891106, QUÉBEC, 5 novembre 1899.)

Je, soussigné, curé de St-Pierre les Boquets, certifie pleinement et entièrement satisfait de notre clôture de cimetières. De l'avis de tous les commissaires nous avons une des plus belles clôtures de cimetières de la Province.

Je suis heureux également de déclarer que M. Bernier est de parfaits honnêtes gens qui méritent de donner satisfaction et qui méritent certainement d'être encouragés.

<

COURRIER DE LA PROVINCE

S. HUGUES

Décès. S. Hugues, Bagot, 25.—Mme Marie Nault, épouse de M. Adolphe P...

Elle laisse pour pleurer sa perte un époux inconsolable. Elle était la sœur de M. Joseph Nault...

Elle appartenait à la confrérie des Dames de Ste Anne, ses compagnes la recoururent à l'entrée de l'église...

Le 18 mai dernier, après une maladie des plus subites, la fièvre typhoïde, décéda Mlle Annette Cardin...

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé P. Cardin, curé de S. Albert de Warwick.

La défunte était enfant de Marie, Société de tempérance.

Dimanche, le 16 mai dernier, eurent lieu les élections du Conseil de la société de Tempérance...

Cette question intéressait vivement la paroisse puisque chacune des sections de la paroisse voulait avoir son représentant en ce Conseil.

Parent élu pour le village: MM. J. W. Tétrault, Jos. Marchand, Ludger Arcaud...

Le curé Pagé doit prêcher mardi à une cérémonie de profession religieuse à l'Hôtel-Dieu.

Le jour de l'Ascension a eu lieu la première communion des enfants. Plus de 400 paroissiens se sont fait un devoir de s'approcher de la Sainte Table avec eux.

Le 25 juin Mgr Turgeon était à Douglstown, petit village situé sur un coteau près de l'embouchure de la petite rivière St-Jean.

Le 28 juin la "Sarel" s'ébranlait sans qu'il soit à la Maibaie, passant tout droit, sans s'arrêter, à la Pointe St-Pierre.

Le 28 juin la "Sarel" s'ébranlait sans qu'il soit à la Maibaie, passant tout droit, sans s'arrêter, à la Pointe St-Pierre.

Le 28 juin la "Sarel" s'ébranlait sans qu'il soit à la Maibaie, passant tout droit, sans s'arrêter, à la Pointe St-Pierre.

Le 28 juin la "Sarel" s'ébranlait sans qu'il soit à la Maibaie, passant tout droit, sans s'arrêter, à la Pointe St-Pierre.

Le 28 juin la "Sarel" s'ébranlait sans qu'il soit à la Maibaie, passant tout droit, sans s'arrêter, à la Pointe St-Pierre.

Le 28 juin la "Sarel" s'ébranlait sans qu'il soit à la Maibaie, passant tout droit, sans s'arrêter, à la Pointe St-Pierre.

Le 28 juin la "Sarel" s'ébranlait sans qu'il soit à la Maibaie, passant tout droit, sans s'arrêter, à la Pointe St-Pierre.

Le 28 juin la "Sarel" s'ébranlait sans qu'il soit à la Maibaie, passant tout droit, sans s'arrêter, à la Pointe St-Pierre.

Le 28 juin la "Sarel" s'ébranlait sans qu'il soit à la Maibaie, passant tout droit, sans s'arrêter, à la Pointe St-Pierre.

Le 28 juin la "Sarel" s'ébranlait sans qu'il soit à la Maibaie, passant tout droit, sans s'arrêter, à la Pointe St-Pierre.

Le 28 juin la "Sarel" s'ébranlait sans qu'il soit à la Maibaie, passant tout droit, sans s'arrêter, à la Pointe St-Pierre.

Le 28 juin la "Sarel" s'ébranlait sans qu'il soit à la Maibaie, passant tout droit, sans s'arrêter, à la Pointe St-Pierre.

Le 28 juin la "Sarel" s'ébranlait sans qu'il soit à la Maibaie, passant tout droit, sans s'arrêter, à la Pointe St-Pierre.

Le 28 juin la "Sarel" s'ébranlait sans qu'il soit à la Maibaie, passant tout droit, sans s'arrêter, à la Pointe St-Pierre.

Le 28 juin la "Sarel" s'ébranlait sans qu'il soit à la Maibaie, passant tout droit, sans s'arrêter, à la Pointe St-Pierre.

Le 28 juin la "Sarel" s'ébranlait sans qu'il soit à la Maibaie, passant tout droit, sans s'arrêter, à la Pointe St-Pierre.

S. CHARLES DE BELLECHASSE

S. Charles, Bellechasse, 24.—Mme Antonia Labrie est partie dimanche pour l'Hôtel-Dieu...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

M. Denis Groulx, qui a déjà été des nôtres, nous est revenu pour demeurer parmi nous...

Dites donc!

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

"Orléans à un poteau de télégraphe notre cheval n'a pas roulé dans le précipice qui borde la "Grande Côte".

S. TITE

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. TITE

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

S. Tite, Champlain, 26.—Jeudi, le 20 mai, jour de l'Ascension, les membres du cercle S. Vincent de Paul...

AVOCATS

Drouin, Drouin & Drouin, Avocats: 116, Côte de la Montagne, Tél. 3348, et No 181 rue St-Joseph, Tél. 2518.

Amoy & Frémont, Avocats, Edifice Nationale, No 75, rue St-Pierre, Québec. W. Amoy, B. H. L. L. L.; Chs Frémont, B. A. L. L. L. Suivent les cours des districts de Beauve et Montagny. Tél. 1047.

Lavergne & Taschereau, Avocats, Armand Lavergne, L. L. L., M. P. P.; Allex Taschereau, L. L. L. Suivent les cours des districts de Montagny, Beauve, Athabaska, No 81, rue St-Pierre, Québec.

Bédard, Chaloult, & Prevost, Avocats, No 23, rue St-Louis, Québec, en face du Palais de Justice. J. Bédard, L. L. D., C. R.; Ph. V. Chaloult, L. L. B., A. Prevost, L. L. Suivent les cours des districts de Beauve et Montagny.

Notaires: Arthur Fortier, L. L. L., notaire, No 111, Côte de la Montagne, Québec. Tél. Bell 430. Argente à prêter sur hypothèque, à la ville et à la campagne. Terao—1a

Architectes: Talbot & Dionne, Architectes, A. P. Q. No 14, rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Tél. 2421.

R & O Nav. Co., La Cie de Nav. Richelieu & Ontario

Tournoi Militaire \$4.25 MONTREAL ET RETOUR

Division de Saguenay: A partir de samedi, le 8 mai, le service régulier pour Chicoutimi sera commencé.

Intercolonial Railway: Le New York au Havre-Paris (France), Départ chaque JEDI à 10 heures A.M.

Intercolonial Railway: Le New York au Havre-Paris (France), Départ chaque JEDI à 10 heures A.M.

Intercolonial Railway: Le New York au Havre-Paris (France), Départ chaque JEDI à 10 heures A.M.

Intercolonial Railway: Le New York au Havre-Paris (France), Départ chaque JEDI à 10 heures A.M.

Intercolonial Railway: Le New York au Havre-Paris (France), Départ chaque JEDI à 10 heures A.M.

Intercolonial Railway: Le New York au Havre-Paris (France), Départ chaque JEDI à 10 heures A.M.

Intercolonial Railway: Le New York au Havre-Paris (France), Départ chaque JEDI à 10 heures A.M.

Intercolonial Railway: Le New York au Havre-Paris (France), Départ chaque JEDI à 10 heures A.M.

Intercolonial Railway: Le New York au Havre-Paris (France), Départ chaque JEDI à 10 heures A.M.

Intercolonial Railway: Le New York au Havre-Paris (France), Départ chaque JEDI à 10 heures A.M.

Intercolonial Railway: Le New York au Havre-Paris (France), Départ chaque JEDI à 10 heures A.M.

Intercolonial Railway: Le New York au Havre-Paris (France), Départ chaque JEDI à 10 heures A.M.

Intercolonial Railway: Le New York au Havre-Paris (France), Départ chaque JEDI à 10 heures A.M.

TAUX REDUITS

POUR LES COLONS: A la Recherche de Foyers, Excursions de Colonisation, DEPARTS

Manitoba, 1, 15 et 29 Juin; Saskatchewan, 13 et 27 Juillet; et Alberta, 10 et 24 Août; 7 et 21 Septembre

Billets bons pour deux mois: Renseignements détaillés fournis avec plaisir au No 30, rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, Château Frontenac et Gais du Palais.

Quebec Central Railway: Laissez Québec tous les jours, excepté le dimanche, à 2:30 p.m. via Sherbrooke et Springfield.

Quebec Central Railway: Laissez Québec tous les jours, excepté le dimanche, à 2:30 p.m. via Sherbrooke et Springfield.

Quebec Central Railway: Laissez Québec tous les jours, excepté le dimanche, à 2:30 p.m. via Sherbrooke et Springfield.

Quebec Central Railway: Laissez Québec tous les jours, excepté le dimanche, à 2:30 p.m. via Sherbrooke et Springfield.

Quebec Central Railway: Laissez Québec tous les jours, excepté le dimanche, à 2:30 p.m. via Sherbrooke et Springfield.

Quebec Central Railway: Laissez Québec tous les jours, excepté le dimanche, à 2:30 p.m. via Sherbrooke et Springfield.

Quebec Central Railway: Laissez Québec tous les jours, excepté le dimanche, à 2:30 p.m. via Sherbrooke et Springfield.

Quebec Central Railway: Laissez Québec tous les jours, excepté le dimanche, à 2:30 p.m. via Sherbrooke et Springfield.

Quebec Central Railway: Laissez Québec tous les jours, excepté le dimanche, à 2:30 p.m. via Sherbrooke et Springfield.

Quebec Central Railway: Laissez Québec tous les jours, excepté le dimanche, à 2:30 p.m. via Sherbrooke et Springfield.

Quebec Central Railway: Laissez Québec tous les jours, excepté le dimanche, à 2:30 p.m. via Sherbrooke et Springfield.

Quebec Central Railway: Laissez Québec tous les jours, excepté le dimanche, à 2:30 p.m.

L'ACTION SOCIALE
QUEBEC, 27 MAI 1909

SUR NOTRE DOS

Hier soir a eu lieu, au Parlement, une discussion tres animee au sujet de l'affaire Taschereau-Asselin. L'opposition a affirme que l'arrestation de l'ex-directeur du "Nationaliste" est illegale...

Nos lecteurs trouveront ailleurs un resume substantiel du debat, mais ils seront sans doute surpris de voir que le gouvernement s'est, en partie, defendu...

M. Sauvé, qui a ouvert le feu, ayant à faire des citations, les a prises chez nous, comme le font d'ailleurs, depuis le debut de la session, la plupart des deputés qui veulent rapporter exactement ce qui s'est passé aux séances précédentes.

Nous concevons que, dans l'espèce, les citations pouvaient paraître désagréables, car elles rapportaient les déclarations de l'Orateur, de l'honorable premier ministre et du ministre des Travaux Publics, lors de la première demande de renseignements par le député des Deux Montagnes...

Comme nos lecteurs sont de cette classe de gens capables de juger d'une question par eux-mêmes, nous nous bornerons à rapporter comme nous les avons notés, au fil du crayon, les remarques qui nous concernent. Ils n'auront qu'à comparer avec ce que nous avons dit et rapporté.

"Le pieux journal, "L'Action Sociale", a publié des articles infâmes pour justifier l'assaut dont j'ai été victime. On reconnaît bien là l'école maudite à laquelle il appartient. Sous les dehors de la religion il abrite tout ce qu'il y a de plus bigot et de plus cafard..."

"Ce journal et ceux qui l'impriment ne réussiront pas dans leur mission. Il y en a dans ma famille qui ont été attaqués et entraînés dans la boue par cette école; ils l'ont abhorré. Leurs détracteurs sont restés sous terre jusqu'au jour où ils ont cru qu'ils pouvaient relever la tête..."

M. Mousseau, à part les attaques générales, a poussé quelques boîtes à l'article: "La lettre de M. Asselin."

"Ces bons journaux, nés sous les auspices du pacifisme, et qui ne défendent que les bonnes causes, qui s'abritent sous la devise: "Instaurare omnia in Christo", approuvent des actes comme celui de M. Asselin..."

"L'hon. M. Devlin a aussi brodé sur le même thème, mais il a été plutôt sobre. L'honorable M. Gouin a surtout pourfendu "Les Camelots du Roi..."

"Ces journaux que l'on laisse entrer dans les collèges, pour les faire lire à nos enfants, alors que nos propres journaux y sont défendus? Ces journaux de camelots qui nous attaquent de la manière la plus perfide et préparent l'anarchie..."

"On a dit que "L'Action Sociale" n'était pas dans la voie qui lui a été tracée. C'est une erreur. On a su, depuis quelque temps, que la lettre du Pape, qui lui a donné un programme, n'était pas complète telle que communiquée d'abord..."

"Quant à la question des "camelots" il ne doit pas y avoir eu de post scriptum à ce sujet, et j'espère que, lorsque les autorités épiscopales connaîtront ceux qui tiennent actuellement la plume à "L'Action Sociale", ils y feront un balayage complet pour le plus grand bien du journalisme..."

Ces quelques notes ne donnent qu'une lointaine idée de la saveur des remarques faites sur notre compte par les orateurs d'hier soir, mais elles sont suffisantes pour permettre aux lecteurs qui voient ce qui se passe de juger entre nous et les hommes qui nous témoignent une si "violente amour."

Jules Dorion.

CES PAUVRES CAMELOTS

Ces pauvres Camelots! Ils ne s'attendaient certes point à tant d'honneur et ils seront bien surpris d'être mêlés à cette affaire Taschereau-Asselin. Mais nous vivons dans un siècle étrange, où il faut s'attendre à tout.

On ne permettrait cependant de ne point suivre le "Soleil" dans sa chasse aux retentissantes épithètes. Je voudrais simplement inscrire, en marge de son curieux article d'hier, deux ou trois brefs commentaires.

Notre confrère dit: "Pour bien mettre en évidence la préoccupation de M. Omer Héroux, il suffirait de citer les extraits suivants de son article..."

violence effrontée du droit, de la justice ou de la vérité, est chose plus grave, plus déshonorante que le crime même qui la détermine."

Et M. Omer Héroux ajoute: "Il faut revenir à de plus saines notions!"

Voyons quelles sont ces saines notions: "Dans les actes, il convient d'apercevoir les mobiles qui les ont provoqués et dans la série des désordres faire une sorte de classement. Le monsieur qui, fort de sa situation officielle, viole la vérité ou la justice commet un délit beaucoup plus grave que le manifestant de la rue qui, dans son indignation, fesse Thalamas..."

Et pour conclure, M. Omer Héroux écrit:

"Le Français a toujours eu, du reste, une secrète préférence pour les gestes rapides et directs, fussent-ils un peu en marge du Code ou du protocole..."

Et le "Soleil" ne citait point un autre texte. Il en faut bien conclure que ces trois petits paragraphes résumés sont motifs d'indignation.

Qu'y a-t-il donc dans ces dix ou quinze lignes consacrées à une oeuvre française? L'affirmation de deux faits et d'une déclaration de principes, mise du reste sur les lèvres des Camelots de France et que j'ai entendu formuler plus d'une fois là-bas.

Les faits allégués sont-ils exacts? Le "Soleil" ne le conteste point. Les principes formulés dans le second paragraphe sont-ils subversifs? Le "Soleil" dit oui, mais je me demande en quel sens.

N'est-il pas évident que, pour juger équitablement un acte, quel qu'il soit, il convient d'en scruter les mobiles? N'est-il pas évident encore qu'il doit exister, entre les divers désordres, une différence de classement, suivant leur gravité? N'est-il pas évident enfin que la violation du droit de la justice, perpétrée sous le couvert et avec l'autorité d'une haute situation officielle, est chose beaucoup plus regrettable qu'une tape infligée à l'une ou l'autre des extrémités de M. Thalamas? Et qu'il ne dit autre chose?

Mais le "Soleil" s'écrie: Vous violez des gens de Québec! L'article parle de "violation effrontée du droit, de la justice ou de la vérité". Le "Soleil" connaît-il à Québec des gens qui se soient rendus coupables

d'un pareil crime? Si non, pourquoi affirme-t-il que ces pauvres camelots dérogent à la fois les politiques de l'un et de l'autre continent? Si oui, a-t-il vraiment l'intention de protéger d'aussi méprisables gens?

Lecteurs et rédacteurs, dans un journal comme le nôtre, forment une grande famille. En famille, l'on peut se dire bien des choses et j'avouerais que, littérairement, cet article ne m'inspire aucune fierté particulière. Mais, que le journaliste qui n'a pas fait un jour ou l'autre de "remplissage", qui ne s'est pas senti un peu fatigué devant la tâche quotidienne, me jette la première pierre!

En corrigeant mes épreuves, il me semblait entendre le lecteur maugréer et dire: Mais enfin, va-t-il cesser de nous parler des choses de là-bas! Il y est allé, en Europe, tout le monde le sait. Qu'il nous parle donc maintenant des affaires du pays, de ce qui passionne tout le monde à l'heure actuelle!

Et ce murmure anticipé ne me flattait point outre mesure.

Le rédacteur ou le directeur du "Soleil" passe. Il voit que l'on parle de violation de droit, de la justice et de la vérité, et il s'écrie: Mais c'est de mes chefs qu'il s'agit là-dessus! Il amène la foule et, devant tout le public assemblé, il enfonce jusqu'aux épaules du ministre des Travaux Publics un bonnet qui ne portait pourtant aucune étiquette. M. Taschereau est fort intelligent, personne ne le conteste. Je doute que le geste du "Soleil" l'enchanterait.

OMER HÉROUX.

L'EMIGRATION AUX ETATS-UNIS

Des milliers d'Américains, depuis quelques années, prennent la route de l'Ouest canadien: ils s'y établissent, et, à eux seuls, forment un groupe remarquable d'immigrants.

Des statistiques établissent que, durant l'exercice 1907-1908, 56,860 personnes ont ainsi quitté les Etats-Unis pour venir demeurer au Canada.

C'est beaucoup.

Mais se doute-t-on que pendant ce temps, 58,268 Canadiens, dont plusieurs originaires des provinces de l'Est, ont laissé le pays et se sont établis aux Etats-Unis?

Pendant cette période, le Canada a donc perdu, de ce côté, 1,408 citoyens à l'avantage des Etats-Unis.

Ceci n'est-il pas inquiétant, à une époque où l'on parle tant d'immigration franco-américaine, de rapatriement, à une heure où l'on vante le succès des démarches faites pour ra-

mener au Canada ceux des nôtres qui en sont partis il y a quelques années?

Malgré ces efforts, malgré le courant d'immigration américaine au Canada, il existe donc du Canada vers les Etats-Unis, un courant d'immigration plus fort qui neutralise les progrès accomplis de ce côté par le Canada?

Pourquoi cette tendance des nôtres à quitter le sol canadien pour celui de la république voisine?

L'émigration aux Etats-Unis ne serait donc pas terminée? On affirme bien, pourtant, que, depuis vingt ans, les nôtres rentrent au pays natal.

Les 58,268 personnes qui l'ont quitté contredisent cet avancé.

Faudrait-il prendre avec une pointe de scepticisme les dires de ceux qui prétendent le Canadien tellement attaché au sol, qu'il n'émigre plus aux Etats-Unis?

G. P.

NOTES BRÈVES

Un savant prétend avoir découvert un moyen de rendre le whiskey inoffensif.

Il exalterait encore les fonctions cérébrales, mais n'aurait pas d'effets dangereux sur la constitution.

Les ivrognes ne voudront jamais boire de cette liqueur. Il leur faudra toujours le vrai whiskey, celui qui les tue peu à peu.

Les autorités municipales de Londres ont décidé de nuair chaque automobile d'un avertisseur automatique construit de telle sorte que, si la voiture dépasse une certaine vitesse, il vibre et donne l'éveil aux policiers.

Les automobilistes vont se plaindre qu'on leur gâte leur principal plaisir, celui de brûler le pavé sans nul souci des piétons. Ils ne pourront plus les écraser et puis prétendre que leur voiture allait d'une allure raisonnable.

Le cabinet conservateur danois a subi une défaite, aux élections générales, tenues hier. Trois des ministres qui en faisaient partie n'ont pas été réélus.

On commence à discuter en France la question de la séparation des Postes et de l'Etat. Il s'agirait de faire des postes, comme du téléphone dans nos pays, un simple service privé.

DE TOUT

Deux appréciations.—Le "Canada" dit à propos du discours prononcé par l'hon. M. Gouin le soir du 19 mai:

"La logique implacable de la démonstration de Sir Lomer Gouin a été revêtue du langage sobre et châtié d'un homme d'Etat parlant à des parlementaires. Puis le premier ministre prenant personnellement à partie le protagoniste de cette misérable intrigue, avec les accents indignés d'une éloquence d'autant plus saisissante, qu'elle n'empruntait sa grandeur à aucun artifice de style, l'a cloué au pilori de l'opinion publique."

Sésame, ouvre-toi.—S'il faut en croire les journaux de New-York, on pourra bientôt se passer de clefs. Un ingénieur américain vient, en effet, de construire une serrure qui s'ouvre seulement d'après le principe du phonographe, c'est-à-dire qu'en parlant à travers le trou de la serrure, on agit sur un phonographe qui a enregistré préalablement la même voix et les mêmes paroles que celles qui

viennent d'être prononcées. L'appareil fonctionne et le mécanisme se met en mouvement.

Avec ce procédé, il n'y aura plus besoin de combinaison pour ouvrir un coffre-fort. Il suffira de la phrase-clé qui sera prononcée par le propriétaire légitime.

Vérités et Bons Conseils

La bonne digestion entretient les forces.

Dis-moi ce que tu lis, je te dirai ce que tu es.

Le plus grand malheur qui puisse arriver à des enfants, c'est d'être mal élevés.

Travaillons et économisons dans notre jeunesse, et nous serons heureux dans notre vieillesse.

La tempérance dans le boire et le manger, c'est la santé du corps et de l'âme.

L'EXPOSITION LEMOINE

Elle a eu lieu ces jours derniers. Un nombre considérable de personnes sont passées par les salles de l'École des Arts. Si nous en jugeons par le nombre de tableaux vendus, l'oeuvre de M. Lemoine a été appréciée du public. Nous en sommes heureux, car ces témoignages de haute appréciation indiquent que le nombre des connaisseurs et des amateurs de peinture est plus considérable à Québec qu'on se plaît à le dire.

Ce sont plutôt les expositions de tableaux qui sont rares, et nous sommes persuadés que nos artistes, jeunes et vieux, pourraient exposer plus souvent. Non seulement ils travailleraient dans leurs intérêts personnels, en faisant connaître leurs travaux, mais ils contribueraient encore au réveil artistique et aideraient à faire naître de nouvelles vocations à l'art "quasi divin" de la peinture. Nous faisons appel aux jeunes peintres. Qu'ils se groupent et nous préparons une exposition à l'automne. Et pourquoi pas un salon d'automne chaque année? Nous entrevoisons toute une pléiade de jeunes filles et de jeunes gens qui pourraient contribuer largement à une exposition d'automne. Qu'on nous permette de mentionner Mlles Marie-Louise Gignac, B. A. Letarte et compagnie d'autres! MM. E. Lemoine, Georges-Henri Duquet, etc., dont nous connaissons certains travaux fort remarquables. Nos compatriotes anglais pourraient aussi contribuer au succès d'une exposition à Québec. Les meilleurs élèves en peinture de nos convents, dont le nombre est très considérable, seraient aussi en état de faire une exposition très intéressante.

Mais nous revenons à celle de M. Lemoine qui, à lui seul, a réussi à grouper un nombre assez considérable de toiles pour faire une exposition.

Nous avons dit qu'elle avait fait accourir tous les amateurs de peinture de ce pays et de ce dit. M. Lemoine, d'abord élève de Chs Huot, maître des arts, termina ses études en Belgique. Timide et

5 Grands Magasins MYRAND & POULIOT RUE ST-JOSEPH QUEBEC. NOUVEAUTÉS La dernière mode dans toutes les lignes assortiment complet pouvant répondre à tous vos désirs.

C. La seule maison de Québec, qui garde l'assortiment complet dans les épiceries, liqueurs, marchandises et nouveautés.

Il se peut que quelques personnes trouvent à redire, à notre manière d'agir, mais nous n'en avons cure et nous agissons que de notre propre mouvement.

Il y a quelques temps, il nous a plu d'offrir du blé d'inde sucré à 5c la boîte, d'autres ont suivi en s'appropriant la pimeur de ces prix, peu nous importe, le public en a profité, tant mieux.

Cette semaine nous avons acheté 100 caisses de pommes sèche, marchandises de première classe, qui vaut actuellement dans le gros 8 1-4 la lb., tant qu'il y en aura nous l'offrirons à tous nos clients à 5c la lb.

Ayant fait un bon marché, il nous plaît de le faire partager au public et nous croyons bien faire. "Honi soit qui mal y pense".

Quantité de marchandises sont dans le même cas, dans notre rayon d'épicerie modeste, ce que nous voulons c'est que tous et chacun aient l'avantage de s'approvisionner et de profiter de nos bons marchés.

Qualité de Première Classe et Toujours Garantie

Voici dans nos Rayon de Confections quelques lignes, que vous ne devez pas négliger et que nous tenons à signaler à votre attention.

I 125 doz. de chemises blanches passées, valeur de \$1.25, toutes les grandeurs; nous voulons vendre le lot au prix de... 50 pièce. Ne tardez pas si vous en voulez, la quantité est limitée.

II 30 doz. seulement de jolis jupons de soie toutes les teintes, ce jupon se vend très bien à \$2.50 et \$6.00 nous offrons ce lot à... \$2.99 chaque

III Voici le temps d'acheter un chapeau pour votre fillette ou votre garçonnet; tout le monde connaît le chapeau "Galatea" garnis bleu pâle, bleu marin ou blanc, la plus élégante coiffure d'enfants, nous en avons 30 doz., que nous vendons à... 39c pièce

IV Comme les mousselines sont très en vogue, cette année, nous nous sommes assurés du plus beaux choix désirable dans toutes les teintes suivantes: bleu alicé, cendre de rose, brun clair, écu, etc., patrons rayés ou annelés, fini de soie très fine. Chose importante nous nous sommes procurés les ombrelles, bas et gants pour assortir chaque teinte, très chic. Les prix varient de 25c à 75c

V L'enthousiasme se porte cette année sur les bas écossais à carreaux, nous les avons dans toutes les teintes, en pur fil; ils s'enlèvent rapidement à 50 pièce

Les dames ne devront pas négliger cette dernière occasions qui leur est offerte d'acheter leur chapeau. Tout ce qui nous reste de chapeaux garnis de la saison présente, nous les offrirons à partir d'à présent à 25% de réduction.

Tous ces bons marchés et beaucoup d'autres vous les trouverez chez MYRAND & POULIOT NOUVEAUTÉS ET EPICERIES. ST-ROCH.

ETABLIS EN 1876. TEL. 2224. CHARLES VÉZINA ENTREPRENEUR PLOMBIER, ELECTRICIEN, FERBLANTIER ET COUVEREUR. SPECIALITES: Appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud. Assortiment d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes. Aussi poêles de cuisine des plus perfectionnés, "Happy Home", "Ideal Favorite", "Universal Favorite" et "Maple Leaf" et fournitures de passages de toutes sortes. Toujours en Stock! Un assortiment pour couverture en asphalte et en caoutchouc de "Brantford Roofing Co". 119-123, RUE DU PONT, - QUEBEC.

CLOCHES D'EGLISES De la Fonderie Grouzet-Hildebrand à Louviers (France). Les plus réputées—Les plus répandues—Bronze de qualité EXTRA—Travail artistique—Montées avec suspension acier, consistants à sections mobiles facilitant la sonnerie—Système de battant lancé réglable—Nombresuses sonneries placées au Canada et aux Etats-Unis—Fournisseurs des importantes sonneries de SAINT-JACQUES et SAINT-HENRI à MONTREAL-MANCHESTER, N. H. Tous renseignements gratuits. S'adresser à Rougier Frères, 63, Rue Notre-Dame Est, MONTREAL. Seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis. GARANTIE 10 ANS

"L'ACTION SOCIALE" EXCELLENT MEDIUM DE PUBLICITE

COURRIER DE LA PROVINCE

(Suite de la 2e page)

fut très bien rendu. On a aussi fort goûté les intermèdes. La fanfare de S. Tite, invitée à cette soirée, s'est acquittée de sa tâche avec tout le talent qu'on lui connaît.

Mois de Marie. Les exercices du mois de Marie sont toujours suivis régulièrement par un grand nombre de paroissiens. Le 12 au 22 mai, ce sont les élèves des Révérends Frères S. Gabriel qui firent les frais du chant. Nous leur devons nos meilleures félicitations.

Mariage. Mardi, le 25, M. Joseph Leduc, fils de M. Georges Leduc, cordonnier, de S. Tite, unissant sa destinée à celle de Mlle Alice Veillet aussi de S. Tite, et fille de M. Firmin Veillet. Les nouveaux époux sont partis par un voyage de noces à Montréal. Nous leur souhaitons bonheur et prospérité.

BAIEVILLE

Nouvelles diverses. Baieville, Yamaska, 25. — Les quelques jours de beau temps de la semaine dernière ont permis à nos cultivateurs de commencer leurs semailles. Et les fronts sont souriants. —L'eau du terrain des Bas est encore à son plus haut. Et si elle ne se retire cette semaine la récolte sera nulle et causera un dommage de plusieurs milliers de piastres.

Mariage. M. Téléphore Jutras a épousé Mlle Cornélie Jutras de l'Avant.

S. PULGENCE

Baptêmes. S. Pulgence, Chicoutimi, 26. — Voici les noms des derniers baptêmes: Le 7 avril, Marie Blanche Simone, fille de M. Alexandre Lavoie et de Mme Lydia Tremblay, Parrain, M. Aimé Tremblay; marraine, Mlle Lyla Lavoie, sœur de l'enfant. Le 11 mai, Marie Rose Anne, fille de M. Tréfié Tremblay et de Mme Marie Bolduc, Parrain, M. Achille Tremblay, oncle de l'enfant; marraine, Mme Achille Tremblay. Le 19 mai, Joseph Louis, fils de M. Israël Tremblay et de Mme Marie Louise Savard, Parrain et marraine, M. et Mme Louis Tremblay.

Mariage. Le 3 mai, M. Joseph Gauthier, de S. Charles Borromé a uni sa destinée à celle de Mlle Marie Harry de S. Pulgence.

SÉPULTURES

Le 18 mai, est décédé à l'âge avançant de 85 ans, M. François Jean, époux de feu Léocadie Tremblay. Le 21, est décédé, Mme Elzéar Tremblay, née Marie Louise Gobell. Elle s'est éteinte après une bien courte maladie soufferte avec la plus grande résignation. Elle laisse une nombreuse famille pour la pleurer. Elle était âgée de 49 ans. Première communion.

Samedi, le 15 mai, trente enfants, dont 15 petits garçons et 15 petites filles ont eu le bonheur de communier pour la première fois. L'assistance était nombreuse à l'église ce jour-là.

S. ROMAIN DE WINSLOW

Première communion. S. Romain de Winslow, Compton, 25. — Le 23 mai 17 enfants se sont approchés de la Sainte Table pour la première fois. La cérémonie a été belle et tout le monde en a été témoin puisqu'elle s'est faite à la messe paroissiale. En chœur de jeunes filles sous l'habile direction de Mlle Thomas Birmingham a fait entendre plusieurs beaux cantiques de circonstance. Quelques temps après la messe, ont eu lieu le renouvellement des promesses du baptême et la consécration à la Très Sainte Vierge. Touchantes cérémonies aussi qui se sont terminées par la bénédiction du Très Saint Sacrement. Puissent ces enfants conserver longtemps le souvenir de ce beau jour et être fidèles toujours à leurs serments. Oui, qu'ils renoucent sans cesse à Satan, à ses pompes et à ses œuvres et qu'ils s'attachent à Jésus-Christ pour toujours.

Les demoiselles qui formaient le chœur de l'orgue étaient: Albertine Vallée, Rose Anna Marceau, Annie Marceau, Maria Moore, Marie Roy, Eva Campeau et Pamela Bélanger. Mme Birmingham a chanté aussi deux beaux cantiques.

Baptêmes.

M. et Mme Dominique Arquin ont fait baptiser une fille, Marie Elise Alberta, Parrain et marraine, M. Albert et Mlle Elise Isabel, de S. Sébastien, oncle et tante de l'enfant. M. et Mme Pierre Garné, une fille, Marie Adrienne Rose Aimée, Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Coulembe. M. et Mme Joseph Guay, une fille, Marie Doria Lina, Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Royer.

Température.

Le temps est toujours froid; nous n'avons eu qu'une journée de chaleur dans le mois de mai. Les semences ne sont commencées que depuis quelques jours.

Transactions.

M. Vilmaire Boulanger a acheté une propriété en face de l'église, propriété de M. O. Lacombe de S. Evariste. M. Joseph Roussau a fait un échange de propriétés avec M. Dam-

se Lamontagne. M. Joseph Laliberté, arrivé ici depuis près d'un an a acheté une propriété de M. Vilmaire Boulanger.

MATANE

Hors de danger. Matane, 25. — Mme Pierre Harrison, frappé subitement d'une maladie considérée comme des plus graves et des plus difficiles à traiter, est maintenant hors de danger. M. le Dr Bergeron, qui avait été mandé en toute hâte, suit bientôt raison de la maladie. Ce nouveau succès du disciple d'Ésclapote mérite nos félicitations. Dans le port. Les vaisseaux des capitaines La Castonguay, McDonald et Boullianne, viennent d'accoster au débarcadère. La goélette "Stella Maris" a dû passer toute une nuit échouée sur le petit banc de sable qui obstrue l'entrée du havre. C'est le quatrième vaisseau qui s'échoue sur ce banc depuis le commencement de la saison. Au ce danger continué que courent nos vaisseaux de commerce, surtout cette année, tous les citoyens de Matane soucieux du bien public espèrent quelques secours de la part des autorités.

CAP CHAT

Première communion. Cap Chat, Gaspé, 26. — Samedi, le 22, M. le curé a fait faire la première communion à soixante-dix-huit petits enfants. Après la messe, M. le curé leur adressa la parole et les encouragea à persévérer dans leurs bonnes résolutions. Navigation. M. le capitaine Samuel Gagné, propriétaire de la goélette "Florida" est reparti pour Québec. C'est son second voyage.

Nos sympathies.

Nous offrons nos meilleures sympathies aux paroissiens de Ste Anne des Monts dans le malheur qui vient de les frapper et qui a entraîné la perte de six de leurs. S. BERNARD. S. Bernard, Dorchester, 26. — Vendredi dernier, au milieu d'un pieux concours de parents et d'amis avaient lieu les funérailles de Mme Marie Morin, épouse de M. Marcel Réaume. Elle laisse pour la pleurer 13 enfants, tous mariés, 127 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. Tous ces enfants assistaient à son service. Cinq de ses frères portaient le corps et le croix.

STE FLAVIE

Première communion. Ste Flavie, Matane, 26. — La cérémonie toujours impressionnante de la première communion a eu lieu dimanche en notre paroisse. Qu'il était beau de voir, en ce jour de grande fête, ces chers enfants, à la figure serène et radieuse, allant recevoir les baisers et la caresse éucharistiques! Les habits neufs dont ils étaient revêtus leur rappelaient que leur âme devait être sans souillure ni tache devant Dieu. Puis, lorsque vint le temps de la communion, le Bien-Étant du Tabernacle alla s'unir à ces âmes enfantines avec son ravissant sourire. Lorsqu'il se relevèrent la figure transformée de ces heureux enfants, indiquant la joie qui vivait au fond de leur cœur.

Qui, parmi le nombreux auditoire, s'est dévoué à ce moment recevoir les heures bénies de ce grand jour, posséder la même foi naïve et la même tendresse envers Dieu? Ce jour-là plus d'un cœur fut gonflé et plus d'une larme trembla sur le bord d'une paupière.

La touchante cérémonie du matin se continua l'après-midi par la solennelle rénovation des promesses du baptême. Fuisse le souvenir de cette fête laisser une impression durable et salutaire au fond de ces jeunes âmes. Mois de Marie. Comme par les années passées, le Mois de Marie a lieu tous les soirs à 7 heures. Ces pieux exercices sont suivis par un assez grand nombre de nos villageois parmi lesquels se trouvent les Enfants de Marie qui se font gloire d'y aller chanter les louanges de la Ste Vierge.

Encore de la neige!

Le 18 mai il y avait encore de la neige. Pour peu que cela continue ça ne vaudra pas la peine de semer! et les animaux, eux, seront-ils du même avis? S. EVARISTE. S. Evariste, Beauce, 26. — Lundi s'éteignit après une courte maladie mais bien souffrante, Jos. Darvall, âgé de 14 ans, enfant bien-séant de Stanislas Dorval. Son service et sa sépulture ont eu lieu mercredi matin.

Que le bon Dieu soit maintenant son partage. Mois de Marie. Les exercices du mois de Marie sont suivis bien régulièrement par nos bons villageois. Chaque soir, M. le curé dans une allocution toujours intéressante et édifiante, célèbre les gloires de Marie en nous montrant que Marie est bien Notre Dame du Sacrement, la patronne et le modèle de ceux qui communient souvent. Les enfants du chœur de l'orgue célèbrent eux aussi les gloires de Marie en faisant entendre les cantiques à la Ste Vierge, toujours si pieux et si touchants.

Première communion.

La cérémonie toujours si belle et si touchante de la première communion a eu lieu mercredi matin. Quel spectacle ravissant de voir ces chers enfants, aux fronts radieux et purs s'approcher de Jésus pour y recevoir son premier baiser. Je n'ai pu voir sans émotion ces jeunes figures rayonnantes d'un bonheur tout divin! Oh!

ou! chères petites âmes des nouveaux communiants et des nouvelles communiants jouissez bien de votre bonheur. C'est le plus suave et le plus parfait de votre vie. Gardez-en un souvenir qui embaume toute votre vie d'un véritable parfum céleste. Baptêmes. Marie Ange Cécile Eugénie, enfant de M. et Mme Joseph Morin, Parrain et marraine, Romuald et Louise Morin, frère et sœur de l'enfant. Joseph Denis, enfant de M. et Mme Alexandre Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gaudias Lachance. Mieux. Mme Auguste Philippon se rétablit assez vite d'une grave indisposition. Absent. M. le vicariste est allé au collège de Ste Anne de la Pointe, représenter M. le curé à la fête du supérieur de cette maison. Il se rendra aussi dans sa famille à Honfleur, visiter son père, assez gravement malade. M. l'inspecteur. M. l'inspecteur Côté a fait cette semaine la visite des écoles de la paroisse.

Les semailles.

Voilà le beau temps, le soleil, ce bon ami du semeur... et de bien d'autres aussi. Aussi faut-il voir le bon accueil qu'on lui fait partout. Quelle activité dans les champs, avec quel joie le brave cultivateur jette en terre "le grain qui va germer demain" en une moisson d'épis d'or! La terre, on l'a écrit déjà! C'est bien "La Grande Année"! Oh! oui!

STE ANNE DES MONTS

L'Ascension. Ste-Anne des Monts, Gaspé, 25. — Jeudi, 26 mai, la fête de l'Ascension a été célébrée avec pompe. Le chœur de l'orgue était plus considérable qu'à l'ordinaire et la messe du jour a été rendue avec beaucoup d'ensemble. Mlle E. Pelletier touchait l'orgue. La grand'messe a été chantée par M. l'abbé A. Fortin, vicariste. Comme M. le curé était absent de la paroisse c'est aussi M. le vicariste qui a donné le sermon. Le prédicateur nous développa ces paroles de Notre Seigneur "Si quelqu'un veut aller au ciel qu'il prenne sa croix et qu'il me suive". Il nous montra avec quelle magnificence le bon Dieu s'est plu à orner la terre, demeure passagère de l'homme. Eh bien! dit-il, si le bon Dieu a fait si belle cette demeure d'un moment que ne doit-il pas réserver dans la Patrie Céleste à ceux qui auront fait sa volonté sainte en marchant sur les traces de son divin Fils, etc.

Autres détails.

Ce beau jour si bien commencé a eu un triste dénouement. Dans la confusion qui régnait après cet affreux malheur nous n'avons pu obtenir de renseignements très précis et il s'est glissé dans la dernière correspondance quelques petites erreurs que nous tenons à rectifier. Sur les 22 personnes qui ont été jetées à la rivière six se sont noyées avant qu'on ait pu leur porter secours. Voici les noms des victimes: Mme veuve Louis Levesque, Mme Germaine St-Laurent et Phélie Vailancourt, âgée de 19 ans, et fille de M. Georges Vailancourt, MM. Arthur Dero, W. Simard et un jeune garçon de 12 ans appartenant à M. Charles Chénard. On n'a pas encore trouvé les cadavres des trois derniers.

A la liste de ceux qui ont pu sauver il faut ajouter les noms de M. Joseph Fortin et de Mme Alphonse Roux.

Mme Arthur Dero qui on est parvenu à retirer de l'onde est maintenant dans un état critique. Le 20 mai 1909 ne s'oubliera pas de sitôt dans la paroisse de Ste Anne des Monts. Cet affreux malheur doit nous engager à travailler plus comme un seul homme pour obtenir la construction d'un pont sur la rivière Ste Anne. Après un tel accident tous ceux qui ont un tant soit peu de charité ne diront plus que nous n'avons pas besoin de ce pont. Il est grandement temps de nous réveiller et de réaliser cette œuvre qui devrait exister depuis longtemps. Quand on en est rendu à voir des vies humaines sacrifiées et en si grand nombre il n'y a pas de sacrifice qu'on ne doive s'imposer afin de prévenir de pareils malheurs! Secouons une bonne fois notre apathie et qu'on n'entende plus des gens de la paroisse dire "Pourquoi voter pour un pont, nous n'en avons pas besoin, nous passons la rivière une couple de fois par année dans la belle saison". Ah! si on avait, nous ne dirions pas un peu de charité, mais un peu d'humanité on ne parlerait pas ainsi! Voyez aujourd'hui quelle est la partie de la paroisse plongée dans le deuil: c'est la partie ouest, comme toujours, celle dont les habitants ne peuvent pas se rendre à l'église sans traverser cette rivière qui vient d'engloutir d'un seul coup six personnes. Il est temps plus que jamais de mettre la hache en bois et de nous arrêter qu'une fois cette grande entreprise terminée.

Mais aujourd'hui peut-on espérer de passer la rivière sur un pont dans un avenir prochain? Nous croyons pouvoir répondre oui! car il y a à la tête de la paroisse un homme très capable de mener cette entreprise à bonne fin pourvu qu'il en ait la volonté comme nous n'en doutons pas. D'ailleurs, l'accident qui vient de se produire est plus que suffisant pour faire vibrer les fibres du cœur le plus insensible.

S. PIERRE, I. O

Transactions. S. Pierre, I. O., Montmorency, 25. — M. Etienne Ferland, résidant maintenant dans le haut de la paroisse, il a vendu sa propriété à M. Jos. Ferland, frère et beau-frère, et a immédiatement acheté celle de M. Alfred Piché, de Québec. Baptêmes. M. Joseph Maranda a porté sur les fonts baptismaux, la semaine dernière, un fils qui a reçu les noms de Jean Marie Adélaïde, Parrain, M. Jean Ferland, cousin de l'enfant; marraine, Mlle Lucie Maranda, tante de l'enfant.

M. Edouard Gendreau, burrier, a fait baptiser une fille, Marie Jeanne Emma, Parrain, M. Alphonse Gendreau, oncle paternel de l'enfant; marraine, Mlle Emma Ferland, tante maternelle de l'enfant.

Visite de Monseigneur.

Monseigneur L. N. Bégin est arrivé parmi nous, mercredi le 26 pour faire la confirmation.

— Dans l'Oise.

— Quelles sont au juste les intentions des ouvriers?

— On ne sait; les meneurs restent très bouffonnés.

Toutes les personnes atteintes de

RUPTURE

liront avec le plus grand intérêt dans ce journal l'article que le Docteur Namy consacrera à leur cas, dans le numéro de SAMEDI PROCHAIN

"LE BIEN PUBLIC"

La ville des Trois-Rivières qui renait si vaillamment de ses cendres verra paraître un nouveau journal dans les premiers jours de juin. C'est donc une époque de renaissance que traversent les citoyens de la cité de Lavolette.

Le nouveau journal portera le nom significatif de "Le Bien Public". Strictement indépendant des partis politiques, il sera nous assure-t-on "en mesure d'apprécier les questions d'intérêt général avec une entière liberté d'esprit, sans partialité comme aussi sans faiblesse."

D'autre part, nous lions dans la lettre circulaire annonçant "Le Bien Public" que ce journal sera catholique dans toute la franchise acception du mot.

Pour toutes les questions de doctrine et de moral les fondateurs se soumettront entièrement aux décisions de leur évêque. Au reste, les fondateurs du "Bien Public" attendent mettre en pratique les sages conseils de l'immortel Léon XIII et de Sa Sainteté Pie X.

Il nous fait plaisir de noter que "Le Bien Public" sera de la campagne si vigoureuse entreprise en faveur de la tempérance. C'est du reste une œuvre d'assainissement social à laquelle un journal franchement catholique ne saurait rester indifférent.

Le propriétaire-éditeur du journal est M. Joseph Bernard, avocat, et la rédaction et l'administration se trouveront au No 3 rue Hart. L'abonnement au nouveau journal est de \$2.00 par année. Nous souhaitons longue vie au nouveau journal catholique.

H. M.

Courrier de Chicoutimi

Chicoutimi, 24. — Dimanche, 23 mai, nous avons eu le plaisir d'assister à une charmante séance littéraire et musicale donnée par les élèves de l'École Normale et du pensionnat du Couvent du Bon Pasteur à l'occasion de la fête de Monsieur le Principal, M. l'abbé E. Duchesne. Nous félicitons bien sincèrement les Rides Dames du Bon Pasteur et leurs élèves du succès qu'elles ont remporté hier dans l'exécution des différentes parties du programme.

Chaque des élèves s'est acquittée de son rôle avec grâce et délicatesse. Le chant et la musique ont été superbes. Voici le programme de la séance: Piano, Récréation March-Hammerel, Chant de fête "Vielz venir l'aube brillante" Adresse Piano, l'Italienne en Algérie, Rossini Opérette, Frère et sœur, L. Bordèse Danse Japonaise Exercice de pantomime Duo de piano, Caprice, Lysberg Chant, "O bienheureux mille fois Celui que le Seigneur aime" "Chant d'Alhalie" Nendelsohn

— Dimanche matin à la Cathédrale, MM. les abbés Auguste Perreault et Léonce Boivin, ont été ordonnés prêtres par S. G. Mar Labrecque. Le soir, M. l'abbé Aug. Verreault a présidé à l'office des Vêpres. — Les congréganistes de la Cathédrale ont fait dimanche matin leur pèlerinage annuel à la chapelle de N. D. du Bon Conseil. La messe a été dite par M. l'abbé A. Larouche, et S. G. Mar de Chicoutimi a donné le sermon de circonstance.

AU MANITOBA

Winnipeg, 26. — L'hon. M. Mink, qui fut pendant plusieurs années, chef du parti libéral provincial au Manitoba, vient de déclarer, dans une lettre à ses électeurs qu'il entend se retirer de la politique et ne se représentera pas à leur suffrage à la prochaine élection. Et la convention libérale du comté Bertie, a choisi comme candidat, M. G. H. Malcolm.

OFFRE SPÉCIALE

Débitures Municipales Rapportant de 4 3/4 à 4 7/8 Détails sur demande Mc GILL BURROUGHS COURTIER DE PLACEMENTS

Gâtisse de l'Assurance de Québec QUEBEC.

J. P. Albert Laforest Membre A. Soc. des I. C. Can. CONSTRUCTIONS MUNICIPALES Egouts, Aqueducs, Eclairage, etc. Bureaux: Québec, 39 St-Jean. Tel. 8. 545 Lévis, 14 Fraser. Tel. Bell 143

Dr ADJUTOR SAVARD Gradué de l'Université Laval, ex-élève des hôpitaux de Paris. Médecin au dispensaire de l'Hôtel-Dieu.

Seize ans d'expérience en pratique générale, à Ste-Marie, Beauce. Spécialités: Maladies du cœur, des poumons et de l'estomac. Heures de consultations: 11 à 12 a. m., 2 à 6, et 7 à 9 p. m. Bureau: No 58 1/2 rue de la Fabrique.—Téléphone. L'Action Sociale est imprimée et publiée au No 108, rue Ste-Anne, Québec, Canada, par L'Action Sociale Limitée, Acteur propriétaire.

LA BANQUE NATIONALE FONDÉE EN 1880 Capital . . \$2,000,000 Réserve . . \$600,000 Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travellers Cheques" est en opération depuis un an et a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons. Notre bureau de Paris (rue Boulevard, 7, Square de l'Opéra) est très populaire aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe. Nous effectuons les versements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux États-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

ST-CYR, GONTHIER & FRIGON ACHAT ET DEBENTURES MUNICIPALES VENTE DE ET SCOLAIRES TELEPHONE MAIN 2701. 17, Cote de la Place d'Armes, Montréal

ARTHUR LAVIGNE --- EDITEUR DE MUSIQUE ET IMPORTATEUR DE --- PIANOS, ORGUES D'EGLISE ET DE SALON Nos. 93 et 95, RUE ST-JEAN, H.-V.

Voitures de Luxe! LE PLUS BEAU GENRE ET LA MEILLEURE QUALITE LA CIE McLAUGHLIN D'OSHAWA, ONT., a adressé plusieurs chars de voitures au représentant de cette compagnie à Lévis, rue Commerciale. Ces voitures sont de première classe, les matériaux étant de la meilleure qualité. Comme il n'y a aucun intermédiaire entre le manufacturier et l'acheteur, le prix d'achat est diminué d'autant. Ces voitures sont munies d'essieux garnies de rondelles en caoutchouc et en cuir ce qui donne plus de légèreté de trait pour le cheval. La compagnie donne à son client la garantie qu'elle est la seule manufacture qui soit autorisée à vendre ce genre d'essieux. Les acheteurs trouveront à la succursale de Lévis, le même choix qu'à Toronto ou Montréal. C'est un plaisir d'annoncer la voiture McLAUGHLIN, car elle est reconnue comme étant supérieure à toute autre et les amateurs du beau et du confort n'achètent pas autre chose que la voiture McLaughlin. Pour toutes informations s'adresser à ALFRED THIBOUTOT, Seul Agent 72, rue Commerciale, Lévis. Téléphone National 279. Téléphone Bell 202.

ANCHOR WEAKNESS TRADE MARK CURE UN BON CERTIFICAT ANCHOR MEDICINE CO., Québec. Messieurs:—Vous avez rendu un réel service à la Société en vulgarisant L'ELIXIR ANCHOR ou ANCHOR WEAKNESS CURE. Chaque fois qu'il m'a été donné de le prescrire contre l'anémie ou la chloro-anémie, surtout de nature essentielle, j'en ai obtenu des résultats beaucoup plus certains et plus prompts qu'avec les diverses médications usitées généralement dans la pratique médicale. C'est là de ma part un hommage que je suis heureux de rendre à la vérité. Recevez Messieurs, l'expression de mes sentiments très distingués. DOCTEUR A. MARCOTTE. IL GUERIRA: L'Homme Faible, La Femme Faible, Les Jeunes Filles Faibles, Les Enfants Faibles. A vendre chez tous les pharmaciens et marchands généraux de la campagne, ou écrivez à la ANCHOR MEDICINE CO., QUEBEC, CAN.

DOCTEURS ALBERT ET ACHILLE PAQUET Dr ALBERT PAQUET Elève des hôpitaux de Paris. Professeur d'Anatomie et de Technique opératoire à l'Université Laval. Chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Québec. Spécialité: CHIRURGIE. Dr ACHILLE PAQUET Ancien interne en chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Québec. Elève des hôpitaux de Paris et de Berk-sur-Mer. Spécialité: Voles-Urinaires et Orthopédie (Maladies des os et des articulations: tuberculoses, fractures, luxations et tous genres de déformations). Les Docteurs Paquet exercent leur profession en société. BUREAUX: No 71, RUE STE-ANNE TELEPHONE 1501

Les Jolies Fleurs et les Bons Légumes. Nécessitant l'achat de Bonnes GRAINES DE SEMENCES. Nous avons le meilleur choix de graines de Ferri, de Stoele, Kwing et quelques autres; toutes bonnes variétés, et garanties fraîches.

Souvenir DE Famille. Joli volume qui a sa place dans tous les foyers catholiques, l'exemplaire... \$10.00 LE CENT. EN VENTE CHEZ L'AUTEUR: M. l'Abbé E. P. Chouinard, Ptre

BOIS ET CHARBON. Le charbonnier J. M. Landry, Limité, a toujours en entrepôt les meilleures qualités de charbon anthracite américain pour être employé par les poêles de cuisine et par les chaudières, ainsi que du charbon de bois de première classe, bois de chauffage, bois pour construction de tous genres.

L. J. A. DEMERS & CIE. ENCANTEURS et MARCHANDS Meubles, Pianos, Harmoniums, Poêles, Voitures, etc., etc.

Lait Condensé "Eagle" De Borden. Quand il est bien administré comme nourriture pour le bébé, c'est la base d'une santé vigoureuse et permanente.

OXYDONOR. OXYDONOR est un instrument qui a été inventé spécialement pour incorporer une loi de la nature découverte par le Docteur HERCULE SANCHE. Cette loi nous donne un pouvoir absolu sur la maladie, de quelque nature qu'elle soit: Rhumatisme, Débilité Nerveuse, Névralgie, Insomnie, Grippe, Bronchite, Paralyse, etc.

LETTRE ENCYCLIQUE

Sur le huitième centenaire de Saint-Anselme

(Suite) Mais il est une guerre d'un autre genre, une guerre latente, domestique, et d'autant plus funeste qu'elle apparaît moins au dehors, qu'il nous faut dénoncer et réprimer avec non moins de décision qu'elle nous occasionne de douleur. Celle-ci a été machinée par quelques fils de perdition qui se tiennent cachés dans le sein même de l'Eglise pour la mieux pouvoir déchirer, et dont les coups, portés avec une détermination déliée et raisonnée, frappent l'Eglise dans son âme, ainsi qu'un tronc dans sa racine.

Travaux. Le moulin à scie de la compagnie "Oyamel" est en opération depuis dix jours. De nombreux ouvriers ont trouvé de l'emploi à cette importante industrie. Les travaux de notre hôtel de ville sont commencés. On est à faire les fondations, et si on en juge par les matériaux qu'on emploie à cette construction, on se convaincra facilement que notre conseil municipal veut doter notre ville d'un édifice dont la beauté ne le cédera en rien à la solidité.

COMPAGNIE PAQUET. Grande Vente sans Précédent de PAQUET. Une Heure de vente de CRAVATES pour Messieurs. La Gagnante de l'Horloge en Bronze. Le "Sun" du Canada. COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE.

L. P. Pelletier. Préparation aux Brevets, etc. Cours d'anglais avec usage du phonographe. A. LEOPOLD. INGENIEUR CIVIL AQUEDEUCS.

PARC LIMOILLOU. Ville de Limoilou. Le plus beau quartier du plus grand Québec. 10 Minutes des Grands Magasins Paquet, Laliberté, Simard & Cie. QUEBEC LAND COMPANY. \$5.00 Comptant. \$1.00 par semaine sans intérêt, occupation immédiate.

